

[Devenir accompagnant des élèves en situation de handicap](#) [1]

Les personnels accompagnants assurent des missions d'aide aux élèves en situation de handicap. Ainsi, sous le contrôle des enseignants, ils ont vocation à favoriser l'autonomie de l'élève, sans se substituer à lui, sauf lorsque c'est nécessaire.

[En savoir plus sur les missions et les conditions de recrutement d'accompagnants des élèves en situation de handicap \(Education.gouv.fr\)](#) [2]

Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/devenir-accompagnant-des-%C3%A9l%C3%A8ves-en-situation-de-handicap>

[2] <http://www.education.gouv.fr/cid128503/devenir-accompagnant-des-eleves-situation-handicap.html>